

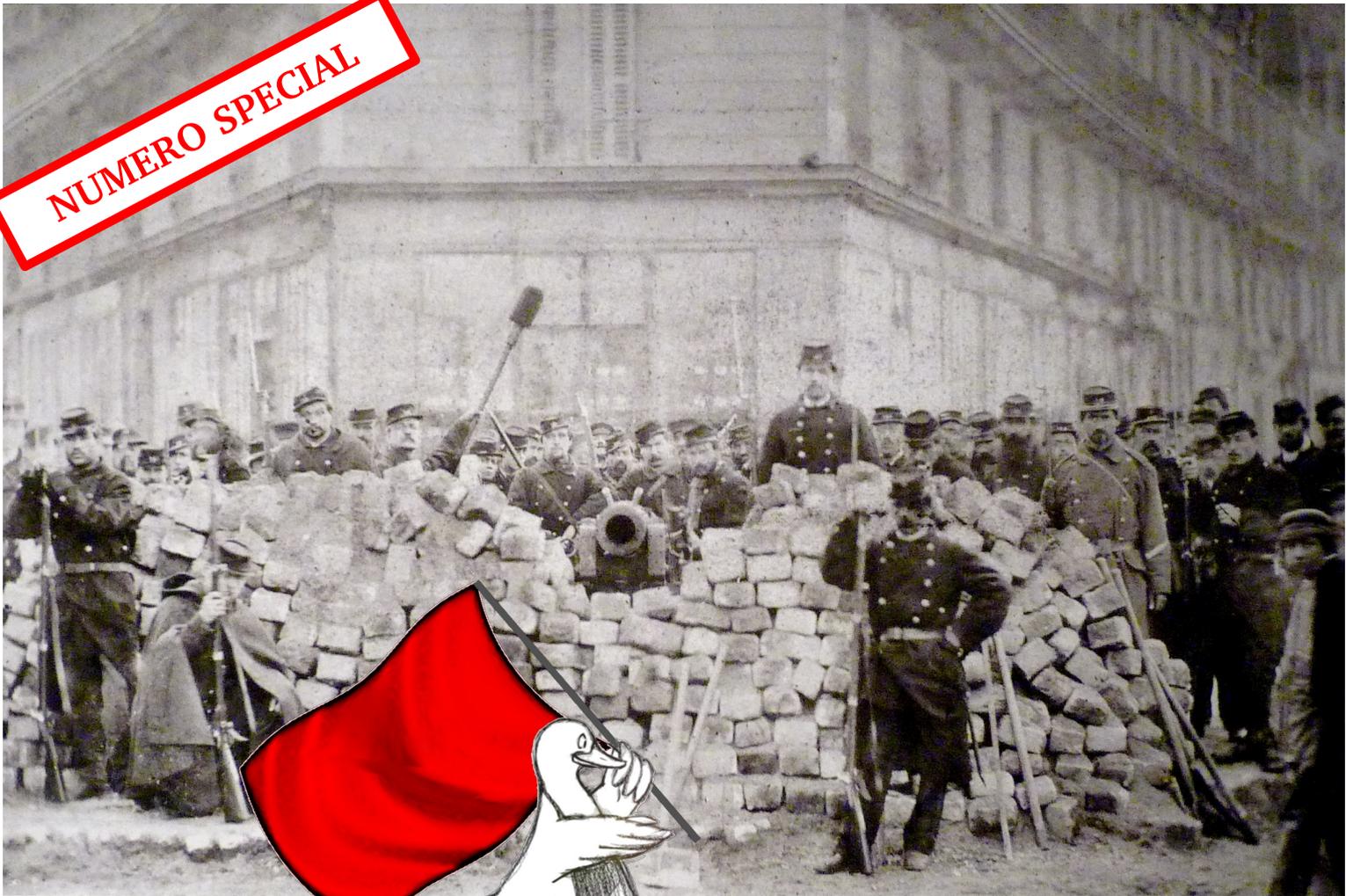


LE CANARD FORGERON

Le journal qui vous aide à vous forger une opinion

1870 - 1871 Commune de Paris, commune de Ferrières

NUMERO SPECIAL



La guerre de 1870 est intimement liée à l'histoire de notre commune. Si le Canard Forgeron décide de faire ce retour en arrière ce n'est pas pour se livrer à une pompeuse leçon d'histoire mais pour lever le voile sur des événements qui vont exacerber des

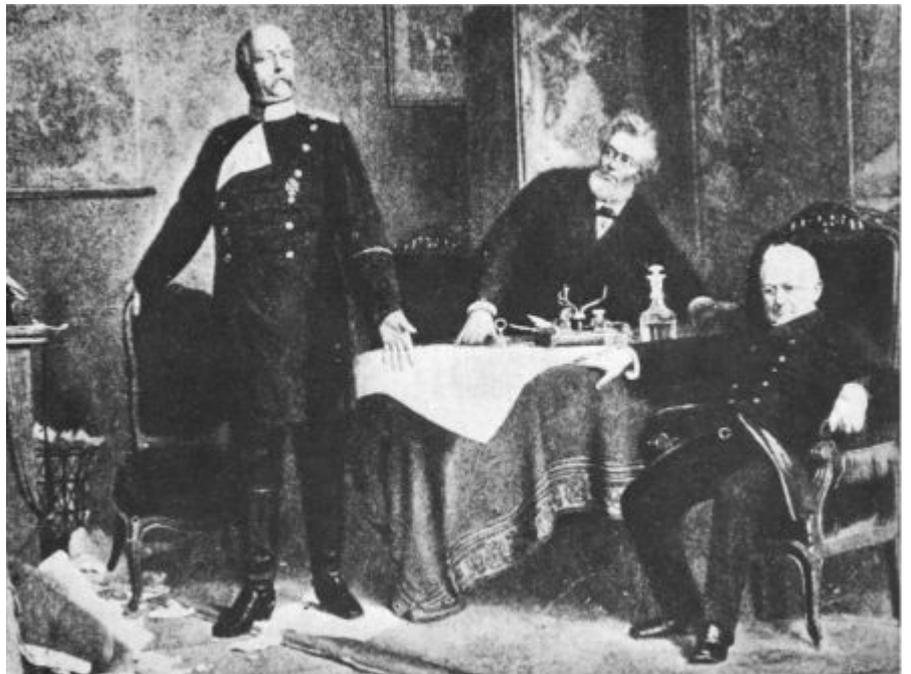
tensions contraires : le courage et la résignation, la résistance et la capitulation, la force d'idées progressistes et la violence de leur répression.

Autant d'idées et de valeurs qui peuvent éclairer ou pour le moins questionner le temps présent.

La guerre de 1870 est un conflit largement méconnu. Bismarck, le chancelier allemand, a réussi à piéger Napoléon III et à l'entraîner dans une guerre presque perdue d'avance. La Prusse a besoin d'une guerre pour renforcer son unité. Pour cela Bismarck déforme volontairement un courrier diplomatique, la dépêche de Ems, afin d'humilier et provoquer Napoléon III. Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre, et engage 380 000 hommes dans le conflit contre 650 000 pour la Prusse. La déroute est immédiate. Un mois et demi après, Napoléon III est capturé à Sedan. En janvier 1871 la guerre est perdue.

L'entrevue de Ferrières :

Le 2 septembre 1870 l'empereur français capitule à Sedan, ce qui entraîne la chute de son régime, le Second Empire et la naissance de la IIIème République. Pendant un temps, cette toute jeune république, incarnée par Gambetta, Jules Ferry ou Jules Favre, va décider de continuer la lutte. Mais l'armée française n'arrive pas à reprendre le dessus, Paris est assiégé dès le 19 septembre. Toute la partie est de l'île de France est aux mains des prussiens. Ferrières est en zone occupée et le château devient le siège de l'État Major prussien. Bismarck, le chancelier du Kaiser Guillaume I, s'y installe. Durant les 4 mois du siège, les parisiens feront preuve d'un esprit de résistance remarquable, malgré le froid, les épidémies qui se déclarent et les pénuries alimentaires (on sert du rat dans les restaurants, ainsi que des animaux des zoos).



Bismarck - Jules Favre - Adolphe Thiers

Jules Favre, alors même qu'il affirmait avec toute la force de son éloquence, qu'il ne céderait « pas un pouce de nos territoires, pas une pierre de nos forteresse », tente secrètement de quitter Paris, pour rejoindre Bismarck à Ferrières, afin de négocier la fin des combats. Cette entrevue, restée dans l'histoire sous le nom d'entrevue de Ferrières, sera calamiteuse. Favre n'obtient pas la moindre concession de la part de Bismarck. Sans aucune compétence diplomatique, il signera par la suite le traité de paix, auquel Bismarck imposera toutes les conditions : perte de l'Alsace - Lorraine, indemnité de guerre de 5 milliards de francs or.

Dès septembre 1870 débute le siège de Paris par les Prussiens. Avec 180 000 hommes, les Prussiens réussirent à encercler une ville de 2 millions d'habitants. Pendant plus de 4 mois les parisiens sont isolés. Pour sa défense, la capitale dispose d'une armée hétérogène, mal équipée et désorganisée, composée de marins et de gardes nationaux tous placés sous les ordres du général Trochu. Bismarck décide d'éviter d'exposer ses troupes dans un combat de rues. Il compte sur la lassitude et la faim pour obtenir la capitulation de Paris, qu'il obtiendra finalement le 28 janvier 1871.

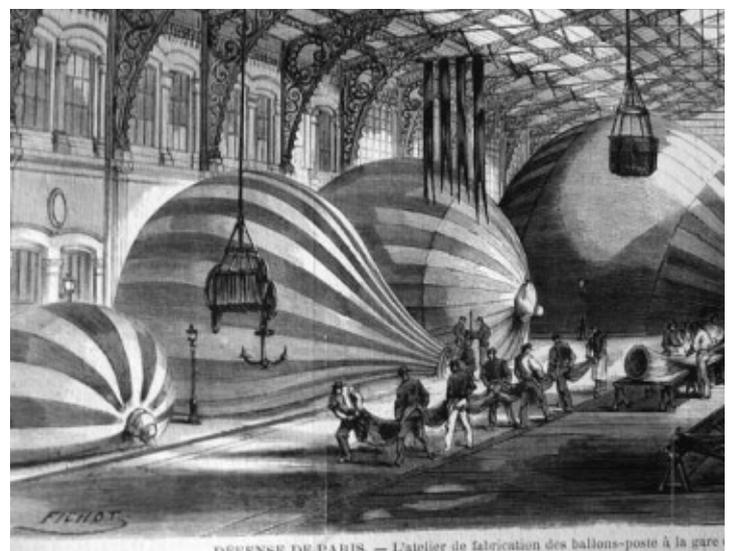
Ferrières et le ballon Daguerre :

Encerclés les parisiens ne peuvent plus communiquer avec l'extérieur. C'est alors que le photographe Nadar, explore la possibilité d'utiliser des ballons à gaz, pour rétablir la communication avec l'extérieur. C'est la naissance de la poste aérienne. Le 12 novembre 1870, au 55^e jour du siège, le ballon Daguerre quitte la gare d'Orléans, avec à son bord Sylvain Jubert le pilote, Ernest Nobecourt, Louis Pierron accompagné de son chien Black et surtout 5 sacs de courrier et des pigeons voyageurs. En cas de problème, ils étaient lâchés, leur retour à la capitale signifiait la perte du ballon. Après avoir essuyé des tirs prussiens, le ballon percé à plusieurs endroits est contraint d'atterrir en catastrophe. Il se pose à Jossigny près d'une ferme. Nobecourt a juste le temps de jeter un sac de courrier et d'ouvrir une cage de pigeons. Le sac sera intercepté par un garde-chasse de Ferrières, qui expédiera par la suite courageusement son contenu. Quittant Ferrières à cheval le comte Von Soulheim, sous-lieutenant du 43^e régiment d'artillerie, arrive 10 minutes plus tard et fait prisonnier les trois passagers, s'empare du ballon, des 4 sacs de courriers et des pigeons restants. Les prussiens renvoyèrent alors les pigeons capturés vers Paris avec de faux messages faisant état de prétendues

défaites de l'armée française. Mais les dépêches étaient signées du nom d'un secrétaire du gouvernement qui était resté à Paris. Le subterfuge visant à décourager et à désorganiser l'armée française ne fonctionna donc pas.



Jossigny : La ferme où s'échoua le ballon



Paris : l'atelier de fabrication des ballons

Le 4 septembre 1870, la France toujours en guerre, proclame la III République. Après l'armistice, Thiers, alors chef du gouvernement envoie des troupes pour désarmer Paris. Or les parisiens majoritairement républicains, ne font pas confiance à l'Assemblée nouvellement élue dominée par des royalistes. Ils refusent de céder leurs armes, c'est le début de la Commune. Thiers quitte Paris. La Commune va administrer la capitale jusqu'au 20 mai 1871. Son action législative est considérable, de nombreuses mesures d'avant-garde sont prises et appliquées : séparation des Églises et de l'État, réquisition des logements vacants, liberté de la presse...

La Commune de l'intérieur : l'interview imaginaire de notre voisin communal, Eugène Varlin



Eugène Varlin

Le Canard Forgeron : Bonjour Eugène, peux tu nous raconter d'où tu viens ? Quelles sont tes origines ?

Eugène Varlin : Je suis né le 5 octobre 1839 près de Claye Souilly dans une famille pauvre. Mon père était journalier agricole, ma mère femme au foyer. Mon grand père s'est beaucoup occupé de moi et ses récits de la Révolution de 1848 à laquelle il a participé ont bercé mon enfance. Grâce à mon oncle je

suis devenu ouvrier relieur. J'ai toujours attaché beaucoup d'importance à l'instruction. C'est pour moi un élément essentiel de l'émancipation de la classe ouvrière. Après mon apprentissage j'ai d'ailleurs repris des études. On m'y a enseigné la géométrie, la mécanique, la comptabilité. Plus tard je me suis même mis au latin.

CF : On dit de toi que tu étais un ouvrier engagé, peux tu nous dire pourquoi ?

EV : J'ai très tôt été révolté par les injustices sociales et j'ai très vite compris la nécessité de nous organiser collectivement, afin d'améliorer nos conditions de travail, qui étaient misérables. A 18 ans j'adhère donc à la société des relieurs qui permet, grâce à l'entraide de financer les retraites, ou les soins aux ouvriers et ouvrières blessés ou malades.

Dans le même temps j'essaye également de convaincre mes camarades que la grève est un moyen pour nous ouvriers et ouvrières, de lutter contre la bourgeoisie qui nous maintient volontairement dans la misère.

J'ai été d'ailleurs emprisonné plusieurs fois pour cela. Le pouvoir en place me considérant comme un agitateur. Je me suis engagé également politiquement : j'ai adhéré à la Première Internationale. J'ai participé aussi à la création d'un restaurant coopératif qui servait des repas aux plus démunis, y compris pendant le siège de Paris.

CF : Quel a été ton rôle durant la Commune de Paris ?

EV : J'y ai immédiatement participé. J'ai d'ailleurs été élu au Conseil de la Commune. J'insiste sur ce point car être un élu de la Commune avait un sens très fort. Nous étions responsable directement devant le peuple. Nos mandats étaient révocables et impératifs. Je m'occupais de la commission des finances puis de celle des subsistances.

CF : Et après, peux-tu nous raconter la suite de ton parcours ?

EV : La suite on la connaît. Le gouvernement de Thiers avait quitté Paris, s'était réfugié à

« Le souvenir des martyrs de la Commune est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière » disait Marx. En effet de nombreux communards sont morts en martyrs lors de la Semaine Sanglante, qui débuta avec l'entrée des troupes versaillaises dans Paris le 21 mai. 147 fédérés, combattants de la Commune, furent fusillés au pied d'un mur du cimetière du Père Lachaise et jetés dans une fosse. On évoque, selon les sources, de 8000 à 20000 exécutions sommaires par les troupes versaillaises. De nombreux communards furent par la suite déportés.

Versailles et depuis là, ils ont organisés notre massacre. Pour nous faire taire les Versaillais ont même accepté l'aide des Prussiens contre lesquels nous avons résisté lors du siège de Paris. La répression la plus terrible, celle qui a sonné le glas de la Commune, a été celle de la Semaine Sanglante, fin mai 1871. Près de 20000 des nôtres y ont perdu la vie. Moi, j'ai été reconnu et dénoncé par un prêtre, alors que je me battais sur les barricades. Les Versaillais m'ont arrêté, torturé puis

exécuté contre un mur. J'ai juste eu le temps de crier « Vive la Commune ! »

CF : Quels souvenirs garderas tu de cette période ?

EV : On s'est battu pour un idéal, on venait d'horizons différents, mais nous souhaitions tous une société plus juste et plus solidaire, où le pouvoir serait partagé et rendu au peuple et non pas confisqué par quelques privilégiés. Notre désir d'égalité était immense : les femmes ont joué un grand

rôle dans la Commune, et beaucoup d'entre nous se sont battus pour qu'elles obtiennent les mêmes droits que les hommes.

J'en garde le souvenir d'une intense fraternité. On s'est battu pour la liberté, pour plus de justice entre les hommes. Comme je le disais à l'époque « tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais ou tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines ».

La Commune stoppée par un bain de sang

Avec le concours des ennemis d'hier (les Prussiens), le gouvernement français réprimera violemment la Commune. Favre, peu de temps après avoir piteusement quitté Ferrières dira des communards : « ce qui se dresse à présent contre nous dans Paris, c'est un orage des bas fonds, le soulèvement de cette race matérialiste, ces êtres qu'anime je ne sais quel idéal sanglant et rapace. Devant un pareil opprobre infligé à la civilisation l'obligation s'impose à notre conscience, l'obligation d'entrer dans une voie énergique, faire justice à ces misérables ».

Ce sera fait lors de la semaine sanglante de mai 1871. 20000 communards furent tués par l'armée versaillaise sur 36000 com-

munards arrêtés, 4500 sont emprisonnés, 7500 sont déportés (principalement en Nouvelle-Calédonie), dont la célèbre Louise Michel.



L'exécution de Varlin - Maximilien Luce

3 questions à Claudine Rey

Quel est l'objectif de l'association des amis de la Commune? Quelles sont vos actions?

Nous devons faire connaître les 72 jours de l'histoire de la Commune de Paris sur laquelle pèse encore une chape de plomb, et rappeler les idéaux des communards qui se sont traduits par de nombreuses propositions pour la justice sociale et la démocratie.

Pour cela nous proposons des conférences, des expositions, des promenades dans Paris sur les lieux historiques de ce moment de l'Histoire. Nous organisons des voyages comme par exemple sur les traces de Courbet. Nous éditons des brochures qui montrent, à travers l'actualité, la modernité de la Commune. Nous entreprenons de faire sortir de l'ombre les communard(e)s (plaques des élus dans les mairies, édition d'un dictionnaire des oubliées de l'histoire, commémorations le 18 mars premier jour de la commune, et fin mai hommage au Mur des Fédérés)

Quelle place occupe selon vous la Commune dans l'histoire de France?

La Commune occupe dans l'histoire de notre pays une place prédominante cependant cela ne se reflète aucunement dans les manuels scolaires. Pourtant grâce à l'engagement des communard(e)s, nous sommes en République. De plus, la commune est à l'origine d'une politique sociale très progressiste. La réaction a voulu gommer tout cela dans une répression féroce, mais la volonté populaire a imposé plus tard certaines mesures sociales avancées par la Commune, notamment la séparation des églises et de l'État, la scolarité pour les filles comme pour les garçons, etc.

Parmi l'œuvre de la Commune, existe-t-il des avancées ou des conquêtes aujourd'hui inappliquées, qui vous semblent indispensables au temps présent?

Il en existe beaucoup. La plus importante

à mon sens, et qui conditionne toutes les autres, c'est la démocratie : Le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. Parmi les mesures non appliquées et sur lesquelles la Commune avait commencé à travailler, il y a bien évidemment l'égalité homme-femme, (écart aujourd'hui de 23%) ! Pour le droit au travail, la Commune a su aussi réquisitionner les ateliers abandonnés par les patrons voyous de l'époque, réduire l'écart dans la fourchette des salaires et inventer le SMIC !

Claudine Rey est Présidente d'honneur de l'association des Amis de la Commune de Paris

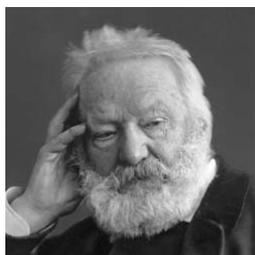
Elle est l'auteure, avec Annie Gayat et Sylvie Pépino d'un Petit Dictionnaire des femmes de la Commune, aux Editions Le bruit des autres

Une avenue Thiers à Ozoir!

Une des avenues d'Ozoir-la-Ferrière est baptisée du nom du bourreau de la Commune, Adolphe Thiers. Celui-ci détient un bien triste palmarès. D'abord la répression sanglante de la révolte des canuts lyonnais (travailleurs de la soie), qui se traduit par 600 morts et 10 000 arrestations. Mais également l'écrasement de la Commune de Paris. Le Canard Forgeron a donc demandé solennellement au maire d'Ozoir-la-Ferrière Jean-François Onéto, d'apposer une plaque sur cette avenue rappelant ses terribles responsabilités, afin que Thiers ne soit pas confondu avec les grands hommes et femmes qui habituellement nomment nos rues. Le Canard s'est même permis de suggérer à Monsieur Onéto le nom de Zéphyrin Camélinat, héros communard, qui a travaillé quelques temps à Ozoir dans les champs de betteraves, si à l'avenir quelques nouveaux squares ou boulevards venaient à sortir de terre.

Communard | anti-communard

Trouvez parmi les personnages ci-dessous s'ils étaient pro-communards ou anti-communards avérés...



Victor Hugo



George Sand



Alexandre Dumas fils



Gustave Courbet



Arthur Rimbaud



Emile Zola



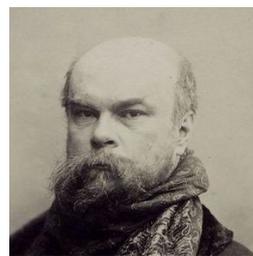
Anatole France



Jules Vallès



Gustave Flaubert



Paul Verlaine

Réponses :

Victor Hugo : pro-communard, l'écrivain a écrit en faveur de Louise Michel, la « Vierge rouge », l'héroïne qui fut déportée en Nouvelle-Calédonie et se lance avec toute son énergie en faveur de l'amnistie des communards.

George Sand : anti-communard « L'horrible aventure continue. Ils (les communards) rançonnent, ils menacent, ils arrêtent, ils jugent. Ils ont pris toutes les mairies, tous les établissements publics, ils pillent les munitions et les vivres ».

Alexandre Dumas fils : anti-communard. À propos des femmes de la Commune : « Nous ne dirons rien de leurs femmes par respect pour les femmes à qui elles ressemblent — quand elles sont mortes. »

Gustave Courbet : communard. Est élu au Conseil de la Commune « Je me suis constamment occupé de la question sociale. J'ai lutté contre toutes les formes de gouvernement autoritaire et de droit divin, voulant que l'homme se gouverne lui-même selon ses besoins ».

Arthur Rimbaud : pro-communard, le poète écrit plusieurs textes à la gloire de la Commune.

Emile Zola : plutôt anti-communard « Le bain de sang que [le peuple de Paris] vient de prendre était peut-être d'une horrible nécessité pour calmer certaines de ses fièvres. Vous le verrez maintenant grandir en sagesse et en splendeur. »

Anatole France : anti-communard « Enfin le gouvernement du crime et de la démence pourrit à l'heure qu'il est dans les champs d'exécution. »

Jules Vallès : communard. Journaliste, il fait paraître "Le Cri du Peuple". Pendant la Commune de Paris (1871), il est élu dans le quinzième arrondissement et devient l'un des chefs de file de l'insurrection. Il réussit à fuir en Angleterre juste après la Semaine Sanglante.

Gustave Flaubert : anti-communard « Je trouve qu'on aurait dû condamner aux galères toute la Commune et forcer ces sanglants imbéciles à déblayer les ruines de Paris, la chaîne au cou, en simples forçats. Mais cela aurait blessé l'humanité. On est tendre pour les chiens enragés, et point pour ceux qu'ils ont mordus. »

Paul Verlaine : pro-communard. Pendant la Commune de Paris (mars à mai 1871), Verlaine qui a des sympathies socialistes se met au service des insurgés comme attaché de presse.

Le forgeron - Arthur Rimbaud

Le bras sur un marteau gigantesque, effrayant
 D'ivresse et de grandeur, le front vaste, riant
 Comme un clairon d'airain, avec toute sa bouche,
 Et prenant ce gros-là dans son regard farouche,
 Le Forgeron parlait à Louis Seize, un jour
 Que le Peuple était là, se tordant tout autour,
 Et sur les lambris d'or traînant sa veste sale.
 Or le bon roi, debout sur son ventre, était pâle
 Pâle comme un vaincu qu'on prend pour le gibet,
 Et, soumis comme un chien, jamais ne regimbait
 Car ce maraud de forge aux énormes épaules
 Lui disait de vieux mots et des choses si drôles,
 Que cela l'empoignait au front, comme cela !

[...]

"Oh ! tous les Malheureux, tous ceux dont le dos brûle
 Sous le soleil féroce, et qui vont, et qui vont,
 Qui dans ce travail-là sentent crever leur front
 Chapeau bas, mes bourgeois ! Oh ! ceux-là, sont les Hommes !
 Nous sommes Ouvriers, Sire ! Ouvriers ! Nous sommes
 Pour les grands temps nouveaux où l'on voudra savoir,
 Où l'Homme forgera du matin jusqu'au soir,
 Chasseur des grands effets, chasseur des grandes causes,
 Où, lentement vainqueur, il domptera les choses
 Et montera sur Tout, comme sur un cheval !
 Oh ! splendides lueurs des forges ! Plus de mal,
 Plus ! - Ce qu'on ne sait pas, c'est peut-être terrible.
 Nous saurons ! - Nos marteaux en main, passons au crible
 Tout ce que nous savons : puis, Frères, en avant !
 Nous faisons quelquefois ce grand rêve émouvant
 De vivre simplement, ardemment, sans rien dire
 De mauvais, travaillant sous l'auguste sourire
 D'une femme qu'on aime avec un noble amour :
 Et l'on travaillerait fièrement tout le jour,
 Écoutant le devoir comme un clairon qui sonne :
 Et l'on se sentirait très heureux : et personne
 Oh ! personne, surtout, ne vous ferait ployer !
 On aurait un fusil au-dessus du foyer..."

[...]

Oh ! mais l'air est tout plein d'une odeur de bataille
 Que te disais-je donc ? Je suis de la canaille !"

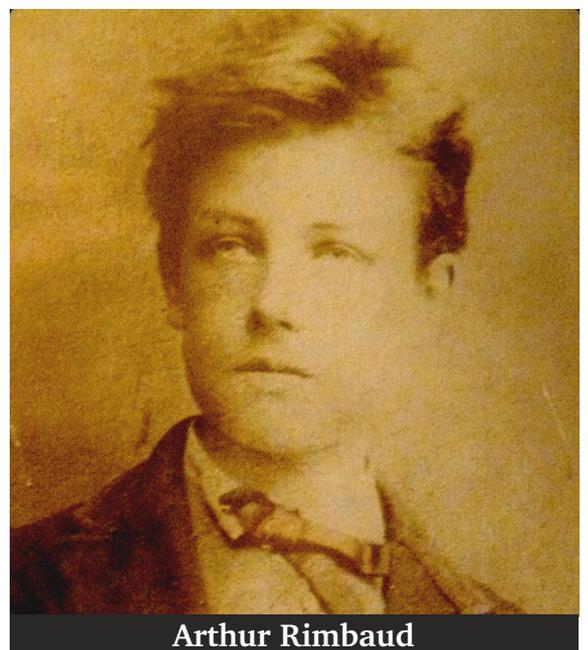
[...]

Il reprit son marteau sur l'épaule. La foule
 Près de cet homme-là se sentait l'âme soûle,
 Et, dans la grande cour, dans les appartements,
 Où Paris haletait avec des hurlements,
 Un frisson secoua l'immense populace
 Alors, de sa main large et superbe de crasse
 Bien que le roi ventru suât, le Forgeron,
 Terrible, lui jeta le bonnet rouge au front !

Ce poème a été écrit en 1872, quelques mois après l'écrasement de la Commune. Le poète aux semelles de vent exprime dans ce texte « un cri du peuple ». Puisant son inspiration dans la grande Révolution de 1789, en partant d'un fait réel : Louis XVI, interpellé par le boucher Legendre fut contraint de coiffer le bonnet phrygien.

Rimbaud, exalte ici son idéal révolutionnaire et sa foi en l'avenir de l'humanité. L'anecdote l'intéresse en ce qu'elle met en scène des hommes qui prennent en main leur destin et se découvrent soudainement forts et libres, comme lors de la Commune, qu'il a personnellement soutenue.

Comme vous devez l'imaginer, le titre du poème nous plaît bien !



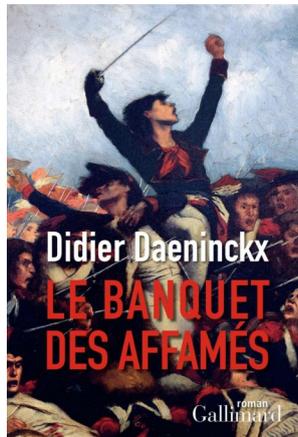
Arthur Rimbaud

Voici quelques ressources sur la Commune. Vous retrouverez des liens sur le site du canard www.canard-forgeron.fr et une bibliographie complètes sur www.commune1871.org

Didier Daeninckx

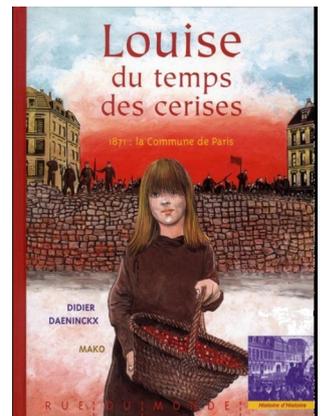
A propos de son personnage : "Maxime Lisbonne va monter les pièces de Louise Michel dans les grands théâtres parisiens. Il va fonder les Restos du cœur 100 ans avant Coluche, sous le titre banquet des affamés". Il invente le strip-tease! Un révolutionnaire qui invente le strip-tease, on le met à la poubelle, alors que c'est à lui qu'on devrait faire confiance! [...] C'est un personnage excessif mais extraordinaire, injustement oublié."

Retrouvez l'interview que Didier Daeninckx a donnée à votre journal, en vidéo, sur le site du Canard Forgeron.



Le banquet des affamés*
Didier Daeninckx, roman,
Gallimard, 260 p, 18€

Louise du temps des cerises
Didier Daeninckx et Mako,
livre jeunesse,
Rue du monde, 38 p, 14€50



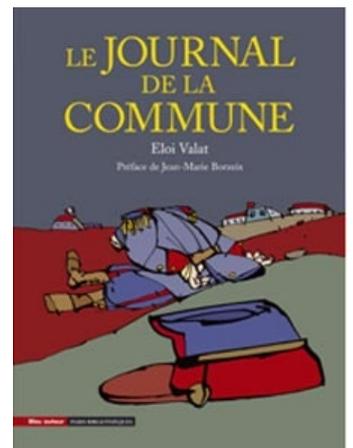
Le Cri du peuple*
Tardi et Vautrin, BD, 4 tomes,
Casterman, 80 p 18€ chacun

Eloi Valat a réalisé 3 albums sur la Commune :

- Le journal de la Commune
- L'enterrement de Jules Vallès*
- La semaine sanglante

Bleu autour, 160 p entre 22 et 28€

* Ces livres sont disponibles à la bibliothèque municipale



Henri Guillemin

L'historien Henri Guillemin a réalisé une série de 13 émissions passionnantes sur la Commune pour la télé suisse romande. Ces archives vidéos sont disponibles en libre accès sur :

<http://www.rts.ch/archives/dossiers/henri-guillemin>



Lorànt Deutsch, Métronome, l'histoire de France au rythme du métro parisien. Très mauvais sur la Commune de Paris, comme sur la Révolution Française d'ailleurs, Lorànt Deutsch accumule les erreurs factuelles grossières. Sous ses allures de vulgarisateur sympathique de l'histoire de France, il voile à peine sa nostalgie monarchiste. Vous l'aurez compris ce n'est pas notre tasse de thé.

Taxons les licenciements

Plutôt que de penser, comme beaucoup de médias s'en font l'écho, que nous devons travailler plus longtemps parce que nous vivons plus longtemps, posons nous les bonnes questions, comme: "si nous vivons plus longtemps n'est-ce pas parce nous travaillons moins longtemps?" ou bien encore "si on nous demande de travailler plus longtemps, n'est-ce pas parce que cela coûte plus cher aux caisses de retraites qui elles mêmes manquent de ressources à cause du taux de chômage?".

A l'opposé on entend qu'il faut "interdire les licenciements boursiers". Est-ce une solution réaliste?

Il n'est pas certain que l'interdit empêche réellement les transgressions. Une taxation des licenciements me semble mieux adaptée, elle continuerait à alimenter les caisses actuellement déficitaires.

Il convient de cibler les types de licenciements concernés. En cas de licenciements pour faute lourde ou grave ou pour fait économique avéré (l'entreprise est mise en redressement ou liquidation judiciaire, une commission créée pour l'occasion devra évaluer la situation), le statut resterait inchangé, l'employeur ne serait pas pénalisé.

Mais pour tous les autres licenciements, effectués dans un but de rentabilité financière, ou pour délocaliser (licenciements financiers) y compris les licenciements pour causes réelles et sérieuses sans embauche de remplacement, la règle suivante serait appliquée :

- L'employeur prenant la décision de licencier verserait une somme calculée de la manière suivante : somme totale des cotisations* qui auraient dû être versées jusqu'à la date de la retraite du salarié

licencié, à laquelle serait appliqué un abattement reposant sur des tranches d'âges (voici un exemple, à affiner : 0% d'abattement pour la tranche de 50 à 60 ans, 25% pour la tranche de 40 à 50 ans, 50% pour la tranche de 30 à 40 ans, 65% pour la tranche jusqu'à 30 ans).

- Ces sommes seraient acquises définitivement à l'issue de chaque année civile de chômage effective et reversées aux organismes sociaux, pour la part qui leur revient, en début d'année suivante.

- Il conviendra de créer un Fond de Gestion des Cotisations Sociales sur les Licenciements, chargé de gérer les versements effectués par les employeurs qui licencient.

- Lorsqu'un chômeur retrouve un emploi, les sommes confisquées restantes, seront restituées à l'entreprise à l'origine du licenciement. Le salarié retourne dans le système, il cotise de nouveau.

- L'employeur qui veut licencier aura tout intérêt à aider son ancien salarié à retrouver un emploi, un cercle vertueux est instauré. Bien évidemment, toutes les indemnités dues au salarié licencié resteraient dûes.

* Une personne au travail cotise en fonction de son salaire à l'URSSAF (santé et retraite de base), à l'ARRCO ou l'UGICT (retraite complémentaire) et au GARP (chômage).

**Jean-Pierre Gil,
Ferrières-en-Brie, 2013**

Les 40 ans du coup d'État au Chili

Le 11 septembre 1973 se déroulèrent des événements tragiques au Chili. En 1970, Salvador Allende est le candidat de la gauche chilienne à l'élection présidentielle. Élu grâce au soutien des centristes, il met en place des réformes populaires (nationalisation, augmentation des salaires minimum, etc). Les États-Unis et la CIA, qui soutiennent l'opposition de droite, contribuent alors à créer de l'instabilité dans le pays.

Le 11 septembre 1973, l'armée chilienne renverse Allende en bombardant puis en prenant d'assaut le palais présidentiel. Allende meurt dans des circonstances troubles. Une junte militaire avec à sa tête le général Augusto Pinochet prend le pouvoir.

Des stades sont transformés en d'immenses prisons, où les prisonniers sont torturés et parfois exécutés sommairement. Sous le régime de la junte militaire, c'est plus de 400 000 Chiliens qui sont emprisonnés, on estime à environ 50 000 le nombre de morts dit « collatéraux » et à 3 000 le nombre de disparus. Plus de 27 000 personnes furent torturées, et des centaines de milliers de personnes contraintes à l'exil politique.

Pinochet et l'extrême droite appliqueront par ailleurs une politique libérale désastreuse jusqu'en 1990.



Salvador Allende



Bombardement de la Moneda (palais présidentiel) lors du coup d'État

Actualité culturelle pour les canetons

Parce que l'automne n'est pas forcément synonyme de repli chez soi, voici quelques idées de sorties avec vos enfants pour y découvrir, spectacles, expositions, visites, ateliers...

🌸 Au cours des mois d'octobre et novembre, le Parc culturel de Rentilly propose une sélection de films d'animation le mercredi à 16h pour les enfants, dès 2 ans. La balade de Babouchka, Franz et le chef d'orchestre, Minuscule ou L'ogre de la Taïga raviront les plus jeunes, alors n'hésitez pas à réserver au **01 60 35 46 72**.

🌸 Côté spectacle, le vendredi 25 octobre à 19h, les méchants auront la vie dure à la médiathèque de Lagny-sur-Marne. En effet, Hélène Palardy règle leur compte aux loups, sorcières et autres fantômes à coup de rock, reggae ou flamenco. Pour cela, réservez à partir du 15 octobre au **01 60 07 62 40**.

🌸 Profitez des vacances de la Toussaint pour vous rendre au château de Blandy-les-Tours pour y assister à une visite contée par Sabine Richard et Geneviève Bayle-Labouré, conteuses tout terrain qui ouvriront pour vous des portes secrètes et vous conduiront dans des lieux habituellement fermés, les vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3 novembre 16h30 (à partir de 7 ans) ; les réservations se font à partir du 1er octobre au **01 60 59 17 80**.

🌸 Enfin, pour celles et ceux que la photographie intéresse, rendez-vous sans plus tarder à l'exposition Entre-vues qui se tient à l'Hôtel de Ville de Lagny-sur-Marne. Des ateliers en famille ont lieu les 20 octobre et 17 novembre de 15h à 17h30, ainsi que des ateliers pendant les vacances pour les enfants dès 4 ans, les 28, 29, 30 et 31 octobre. Ces ateliers à 5 euros la séance sont à réserver au **01 64 30 30 78**.

Soirée Cinéma - Débat à Ferrières !

Le Canard Forgeron est heureux de vous inviter

à la projection gratuite,

en avant-première,

de



SPLEEN EUROPÉEN

un film documentaire sur l'Union Européenne

vendredi 22 novembre 2013 à 20h

à la Salle des Fêtes de Ferrières
(place du Clos)

Le film sera suivi d'un débat sur l'Union Européenne

Le Canard Forgeron a pris son envol en 2012 grâce à l'Assemblée Citoyenne de Ferrières-en-Brie.



Vous souhaitez réagir, collaborer, soumettre des idées, recevoir le Canard Forgeron par mail, obtenir d'autres exemplaires : écrivez à redac@canard-forgeron.fr

Vous lisez le Canard Forgeron pour la première fois? Tous les numéros précédents sont téléchargeables sur www.canard-forgeron.fr

Vous pouvez aussi recevoir votre canard par mail : inscrivez vous sur le site web.

Directeur de la publication : Elise Beaulieu. Imprimerie spéciale. Le 10 octobre 2013. Rédaction : assemblée citoyenne de Ferrières-en-Brie. Crédits images disponibles sur www.canard-forgeron.fr N° ISSN : 2266-9973. Réalisé intégralement avec des logiciels libres.